HAL
open science

LA SUBALTERNITE DU TRAVAIL DANS L'ECONOMIE MONDIALE

Yves Livian

To cite this version:

Yves Livian. LA SUBALTERNITE DU TRAVAIL DANS L'ECONOMIE MONDIALE. 9è Congrès de Philosophie des Sciences de Gestion, Jun 2022, Paris, France. halshs-03835528

HAL Id: halshs-03835528

https://shs.hal.science/halshs-03835528v1

Submitted on 31 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

9e CONGRES SPSG

"Travail et Management"

LA SUBALTERNITE DU TRAVAIL DANS L'ECONOMIE MONDIALE

De Gramsci à Spivak et Mbembe

27/30 juin 2022

EM Normandie

Y.F. LIVIAN

Professeur honoraire

IAE – Université de Lyon

Au-delà des débats franco-français sur le présumé irrésistible courant post ou décolonial à l'université, il y a lieu de s'interroger sur les apports de cette pensée, d'ailleurs multiple et complexe, à travers la contribution d'auteurs considérés comme importants aujourd'hui au plan international.

Nous voudrions notamment, en tant que chercheur en gestion s'intéressant au devenir du travail, interroger la vision véhiculée par certains d'entre eux au sujet des formes du travail dans le contexte du capitalisme mondialisé.

C'est un aspect relativement moins connu de la pensée « postcoloniale »-en tous cas moins que les développements sur le genre et la "race"- mais c'est un volet qui peut être intéressant dans l'optique d'un décentrement nécessaire du regard des sciences sociales à l'égard des réalités économiques actuelles.

Ces auteurs font une analyse du capitalisme mondialisé et de ses fondements impériaux et coloniaux. Dans ce cadre ils décrivent parfois aussi une évolution des formes du travail et insistent pour qu'au-delà de la satisfaction occidentale sur les bienfaits de la mondialisation, il soit nécessaire d' intègrer dans la perspective qu'on a du phénomène, les cohortes quelque peu ignorées des travailleurs (ou souvent travailleuses) de l'ombre.

Notre point de départ sera la notion de "subalterne" et de "subalternisation", empruntée à Antonio Gramsci via Gayatri Spivak. Nous tenterons de voir à quelles réalités socio-économiques elles peuvent renvoyer aujourd'hui, ce qui nous permettra de statuer sur son apport comme outil d'analyse du travail contemporain.Nous concluerons en faisant le lien avec la pensée de Achille Mbembé.

1. L'émergence de la notion de "subalternité"

Intégré depuis quelques années dans le vocabulaire des approches critiques, le terme de "subalterne", "subalternité" vient directement du groupe d'historiens indiens réunis par R. Guha au début des années 1980 et ayant pendant une vingtaine d'années animé un courant de recherche les "Subaltern Studies". Le mot lui-même est emprunté au philosophe marxiste Antonio Gramsci[1]. Ce mot est utilisé pour désigner les personnes "en bas de l'échelle" sociale non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan culturel.

[1] Nous n'avons pas l'objectif ici de synthétiser l'ensemble du courant et de ses évolutions, ni bien sûr les travaux de Gramsci (1891-1937).

Gramsci insiste sur le fait qu'il n'y a pas seulement une coercition économique exercée sur ces groupes défavorisés mais aussi une pression morale. Ce qu'il nomme "l'hégémonie" est le résultat de cette double action, aboutissant à une "culture de sujétion".

L'un des auteurs indiens du groupe, D. Chakravorty définit la subalternité comme "une culture composite de résistance et d'acceptation de la domination et de la hiérarchie" (cité par Tremblay, 2017).

Pour Guha et ses collègues, il importe de réécrire l'histoire "par le bas" et de prendre en compte tous les exclus de la structure dominante du pouvoir, qu'il s'agisse de clivages économiques, sociaux, ethniques et sexuels. Cette notion de "subalterne" a trouvé un écho plus large, et féminisé, par l'apport de Gayatri Spivak[2] par son court texte "Les subalternes peuvent-elles parler ?"publié en 1988 (2020)[3] ayant connu un grand succès. Pour elle, il ne s'agit pas d'une classe sociale même dominée mais d'un groupe marginalisé et inaudible. Les subalternes ne sont pas à la seconde place, ils n'ont pas de place dit Spivak. Les femmes en constituent une part importante, doublement opprimées en tant que soumises à la fois à cette marginalisation sociale et au patriarcat ambiant. Elles sont donc "muettes", non parce qu'elles sont incapables de s'exprimer, mais parce qu'aucun canal ne retransmet leur voix.

De plus, il faut noter, dans la mouvance critique du "Sud" que ces populations "excentrées" sont souvent membres de minorités raciales ou ethniques[4].

2. Le travail subalterne :tentative de définition

Les critères de "subalternité" découlant de l'approche des "Subaltern Studies" sont le bas niveau de revenu, le bas niveau de bien-être, la faible liberté économique et (surtout) l'absence de pouvoir d'énonciation (aspect sur lequel a insisté G. Spivak dans son ouvrage fameux comme on vient de le voir).

[2] La résonance de G. Spivak par rapport aux sciences de gestion, est traitée par l'auteur de ces lignes dans un chapitre du livre collectif "Les grands auteurs à la frontière du management", Editions EMS. (A paraître en mai 2022).

[3] La traduction française de 2020 a volontairement féminisé la notion de "subalterne", avec l'accord de l'auteure.

[4] La dimension raciale de cette marginalisation sociale et économique est fortement développée dans la littérature critique latino-américaine et africaine.

Ces aspects peuvent constituer un cercle vicieux : le faible pouvoir d'expression allant de pair avec la faible liberté économique, qui renforce le bas niveau matériel, celui-ci empêchant la prise de parole.

Il est donc intéressant, dans une optique socio-économique et de gestion, de prolonger cette description par une recherche sur les formes concrètes de travail correspondant aux groupes sociaux ainsi décrits. Ni Guha ni Spivak n'ont bien sûr tenté de décrire les réalités du travail aujourd'hui. Nous cherchons à transposer et adapter leur analyse et à l'articuler avec les analyses actuelles.

A notre avis, cinq caractéristiques peuvent être avancées pour approcher des formes concrètes de travail pouvant être considérées comme "subalternes" :

- un travail d'exécution subordonné à des directives, des ordres ou un commandement formel ou informel, ou bien contraint de manière stricte par des pressions économiques irrésistibles.
- un travail qui n'est pas reconnu, organisé ou réglementé par des accords associant les parties concernées.
- un travail non assujetti à une réglementation juridique nationale ou internationale ou pour lequel la législation est inappliquée ou inapplicable.
- un travail effectué par des individus non représentés par des associations ou syndicats
- des travailleurs n'ayant pas ou peu de sentiment d'appartenance à un groupe ou une collectivité liée au travail.

Ainsi défini, le travail "subalterne" concerne des centaines de millions de personnes (adultes et enfants) dans le monde[5]. Pour prendre quelques exemples, on retrouverait dans ces populations :

- le travail contraint ou "l'esclavage moderne" (l'OIT l'estime à 25 millions de personnes environ, soit 5,9 adultes sur 1 000 et 4,9 enfants sur 1 000), suite à des contraintes exercées par des particuliers ou par les Etats.
- une large partie du travail informel, qui occupe la majorité de la population dans de nombreux pays d'Afrique, Moyen-Orient, d'Amérique Latine et d'Asie du Sud-Est, principalement dans des chantiers, des usines clandestines, de l'agriculture-pêche et du travail domestique.

[5] Notre communication n'a pas pour but de comptabiliser systématiquement les populations concernées, ce qui serait intéressant en soi mais excède notre objectif.

- ce que l'OIT appelle de manière pudique les "formes atypiques de l'emploi" (travail à la demande, travail faussement indépendant, travail à domicile non payé, etc.) en constante augmentation à travers le monde .Il peut représenter la majorité des emplois dans certains pays émergents (75 % en Inde), mais aussi une proportion non négligeable dans des pays développés (10 % aux Etats-Unis). Ces "formes atypiques" recouvrent aussi des emplois précaires, dont on sait qu'ils représentent aujourd'hui la majorité des recrutements dans de nombreux pays. Dans le cas de la France, les CDD et l'intérim couvrent 12 % de l'emploi salarié et les contrats sont de plus en plus courts. Mais il s'agit de personnels ayant un contrat et certains droits sociaux et ils ne peuvent donc, à notre sens, être considérés comme subalternisés au sens entendu précédemment. De nombreux travaux agricoles dans les pays émergents et en Chine seraient à intégrer dans cette catégorie.De même les travailleurs liés à des plateformes digitales peuvent être aussi considérés dans ce sens (Meda, Abdelnour 2019)

L'accroissement constant de ces formes à travers le monde (notamment celles qui sont liées à la sous-traitance) peut amener à parler d'une "subalternisation", c'est-à-dire d'un processus qui conduit une partie de la population active mondiale à faire partie de ces groupes non reconnus et marginalisés.[i6]

3.Un travail marginalisé, mais articulé au système économique

Comme on le voit, il s'agit de populations hors des organisations ou des institutions économiques faisant l'objet des "sciences de gestion" : ils ne sont pas membres d'entreprises même de petite taille et ne sont pas dans un projet entrepreneurial. On pourrait dès lors en conclure que, pour malheureux que soit leur sort en général , ils ne rentrent pas dans la sphère de préoccupation des économistes ou des gestionnaires.

Ce serait oublier les liens directs de ces groupes avec l'activité économique mondialisée. Certains constituent en effet une part importante d'exécutants de réseaux de production à bas coût de main-d'œuvre (main-d'œuvre féminine dans le textile par exemple) de chantiers importants (bâtiment, travaux publics) ou de services (livreurs à domicile par exemple).

D'autres assurent des prestations indispensables aux agents économiques (travail informel de réparation ou de service à la personne), d'autres encore sont les exécutants peu reconnus des chaînes logistiques de la mondialisation (personnel d'entrepôts, marins). Certains exécutent de manière informelle ou non des travaux servant à l'extraction des

[6] Voir sur ce thème Choplin A. Pliez O. La mondialisation des pauvres,Paris, Seuil, 2018.

nombreuses matières premières exploitées par des entreprises multinationales (agriculture, plantations, mines…). Ces travaux produisent des biens et services le plus souvent écoulés dans les circuits commerciaux normaux, dans le pays d'origine ou à l'international

[7]. Tous ces travailleurs constituent une "armée des ombres" non intégrée dans les tableaux de bord, les bilans sociaux et les rapports d'activité mais essentiels au fonctionnement et à l'économie du système-monde international.

Ils sont peu touchés par des législations du travail nationales absentes ou inopérantes, et par les positions bienveillantes mais inefficaces de l'OIT autour du "travail décent".

Le concept de subalternité nous aide donc à analyser la position (de plus en plus importante quantitativement semble-t-il) de nombreuses populations actives directement liées au mouvement de mondialisation et dont le travail est articulé aux organisations productives formelles mais invisibilisées dans le regard de certaines sciences sociales et largement "hors du radar" des sciences de gestion.

4. Des populations passives ?

Une limite à la notion de « subalternité » réside dans l'aspect "passif" qui pourrait en découler. La subalternité gramscienne n'étant pas qu'économique, elle comporte aussi une dimension de subordination culturelle qui pourrait déboucher sur une conception de masses indistinctes d'exploités n'ayant aucune possibilité de réaction. Mais l'un des premiers travaux de Gramsci porte sur les révoltes paysannes. Et les subalternistes indiens parlent de "subaltern agency" pour désigner la marge d'action dont s'emparent parfois les populations dominées en dehors des structures officielles. Pas de parole entendable certes, mais une "conscience rebelle" (Guha) qui peut aboutir à toute une gamme de comportements en réaction à leur situation : insultes aux "chefs" ou aux commanditaires, incendies volontaires, violences, voire insurrections.

De même, les subalternistes indiens insistent aussi sur les processus défensifs utilisés par les populations (alliances entre villages, solidarité familiale) utilisant leurs ressources sociales pour répondre à une situation ressentie comme de grande dépendance.

L'analyse du travail "subalternisé" peut donc déboucher sur une compréhension de formes "atypiques" de révoltes échappant là encore à l'analyse marxiste orthodoxe

[7] Un autre volet serait les activités illicites (trafics, contrefaçon, prostitution…) qui mériteraient une étude particulière mais où l'on retrouverait également de nombreux "subalternes".

envisageant une lutte "de classes" utilisant les formes historiquement connues du conflit social. Ces formes échappent également aux concepts et outils les plus fréquents d'une « Responsabilité Sociale des Entreprises » limitée aux sièges sociaux et aux communications officielles.

Conclusions

La notion de "travail subalterne" est à rapprocher d'une autre pensée critique, celle de Achille Mbembe,[8] qui évoque le "devenir-nègre du monde". Selon lui, le capitalisme contemporain exploite systématiquement une partie de la population mondiale, de préférence loin de son centre. La situation de "nègre" se généralise, non pas en fonction de la couleur de peau, mais par une appartenance aux "laissés-pour-compte" produits par le capitalisme mondialisé : le "nègre" est devenu "le subalterne dont le capital n'a pas besoin" (2015, p. 254). Il y a donc une "universalisation" tendancielle de la condition autrefois réservée aux "nègres", ce qu'il appelle le "nègre de fond" par différence avec le "nègre de surface" (couleur de peau) dans le contexte du "brutalisme" qui caractérise selon lui l'époque actuelle (2021). Ceci ne veut pas dire que la couleur de peau ne joue aucune rôle (les subalternes sont souvent des gens de couleur autre que blanche) mais le "devenir-nègre" dépasse ce clivage[9].

On retrouve ainsi une analyse en partie commune de ces populations marginalisées et non reconnues vivant à l'extérieur des institutions économiques mais contribuant à leur fonctionnement.

La notion de "travail subalterne" peut donc, à notre avis, être un outil utile pour caractériser des pans entiers de l'économie internationale peu ou mal pris en compte par les sciences de gestion. Elle peut ainsi contribuer à décentrer, voire "décoloniser" les savoirs managériaux. Les approches critiques cherchent à s'y employer depuis 20 ans, avec des succès divers et une grande lenteur dans les résultats. En effet, il ne faudrait pas s'arrêter à un "coup de chapeau" aux victimes de la mondialisation. Intégrer les subalternes dans l'horizon intellectuel du champ du management est déjà une étape importante pour revisiter nos concepts et l'analyse des pratiques managériales contenue dans nos manuels. Il faudra aller plus loin. Par exemple, que devient l'énoncé des stratégies de management international si l'on y intègre leurs effets sur les subalternes ? Que devient un cours de "gestion internationale des ressources humaines" si l'on y décrit les effets des pratiques de flexibilité sur les populations où sont implantées les multinationales ? On pourrait multiplier les exemples.

---

[8] Pour une introduction aux œuvres de Spivak et Mbembe,on peut se reporter à Livian, Bidan (dir) (2022)

[9] Deux différences séparent toutefois cette analyse avec nos développements précédents sur la "subalternité" : d'une part A. Mbembe inclut dans ces "nouveaux nègres" les réfugiés et migrants (donc hors de la sphère du travail) et d'autre part il insiste sur l'enfermement et les clôtures dressées à leur encontre (alors qu'une partie de la main-d'œuvre subalterne décrite plus haut travaille dans d'autres pays ou régions que le sien : domestiques philippines, manœuvres pakistanais, etc.).

. La conception canonique du champ du management n'est guère favorable à considérer les activités marginalisées et les groupes sociaux inaudibles malgré leur importance quantitative et leur rôle parfois indispensable dans la globalisation.

La contribution d'auteurs du "Sud", soucieux de contester la vision occidentalo-centrique des sciences sociales et donc aussi du management pourrait nous aider à y parvenir.

Bibliographie

Barraud de Lagerie P.,Sigalo Santos L, (2019) Et pour quelques euros de plus : le crowdsourcing de microtâches et la marchandisation du temps *Réseaux* 6,n°212,p 51-84 ;

Eckert A.(2021) Où sont les travailleurs ?*Politique Africaine*,1-2, p 189-204

Gramsci A. (2021), *Cahiers de prison. Anthologie*, Folio Gallimard.

Gros J.(2017) Travailleurs indépendants mais subalternes : les rapports à l'indépendance des bûcherons non salariés *Sociologie du Travail* 59,4. Doi.org/10.4000/sdt 1405.[10]

Meda D., Abdelnour S. (2019) *Les nouveaux travailleurs des applis*, Paris, PUF.

Mbembe A. (2015), *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte.

Mbembe A. (2020), *Brutalisme*, Paris, La Découverte.

Renault S.(2018) Le crowdsourcing de microtâches : contours et enjeux d'une nouvelle figure du travail *Recherche en sciences de gestion* 4,n°127, p81-105

Spivak G. (2020), *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Amsterdam (nouvelle traduction).

Tremblay G. (2017), L'expérience subalterne. Conscience et violence épistémique dans l'écriture de l'histoire, *Histoire Engagée*, 10.02.

Livian Y.F, Bidan M.(dir) (2022) *Les grands auteurs à la frontière du management*, Caen, EMS.(chapitres sur Spivak et Mbembe notamment)

i

10